



bonjour,je me suis fait contrôler positif a l alcool.

Par **paddy8942**, le **02/02/2019 à 11:11**

le gendarme ma remis les documents, dont un qui s'intitule information a lire attentivement. Ce document devrait tenir sur une page recto verso ou plusieurs or celui qu'il ma remis a été imprimé que au recto. Est un vice de procédure? Et quelle démarche doit je faire?

les conditions générales d'utilisation du site indiquent que les messages doivent comporter des formules de politesse !!